

**Michel VIALAY**  
Député des Yvelines  
8<sup>ème</sup> circonscription

2018-04-09 / **NON AU 80 KM/H !**  
Campagne de la Ligue de Défense des Conducteurs

Mantes-la-Jolie, le 9 avril 2018

Madame, Monsieur,

Vous avez appelé mon attention sur votre profonde opposition à l'égard de l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes du réseau secondaire, et je vous en remercie vivement.

Suite à cette annonce, le groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale a décidé de lancer un groupe de travail sur ce thème. Piloté par Vincent Descoeur, Député du Cantal, et Jean-Jacques Gaultier, Député des Vosges, il a notamment pour objectif principal de démontrer l'inutilité d'une telle mesure, ainsi que de proposer des mesures plus efficaces pour améliorer la sécurité des usagers de la route. Ce groupe de travail, au sein duquel je siège, rendra ses conclusions prochainement.

Notre famille politique a lancé une grande mobilisation pour dénoncer la politique d'Emmanuel Macron et de son gouvernement. Le 80km/h est une mesure inefficace, prise sans concertation et qui cible, une nouvelle fois après la hausse du prix du carburant, la France des territoires et le portefeuille des Français.

À titre personnel, je suis moi-même intervenu auprès du Président de la République pour demander l'ouverture d'états généraux de la sécurité routière, et vous retrouverez le détail de mes différentes interventions sur mon site [www.michelvialay.fr](http://www.michelvialay.fr) (07 & 20 mars 2018).

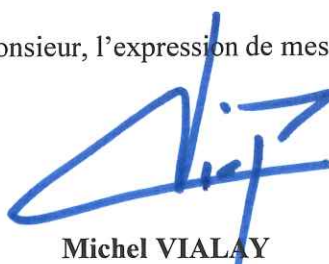
La sécurité routière est un enjeu majeur pour notre pays : réduire exclusivement la vitesse ne peut en être l'alpha et l'oméga. Il faut plus investir dans la sécurité et l'état des routes. C'est dans cet objectif que Les Républicains proposent notamment de lancer un plan d'investissement pour sécuriser les routes accidentogènes.

De même, ils considèrent que les élus locaux sont les mieux placés pour connaître la dangerosité de leurs routes et proposer des solutions d'amélioration innovantes et en phase avec les réalités du terrain. C'est pourquoi, plusieurs députés Les Républicains ont demandé de laisser les élus locaux décider de la modulation des limitations de vitesse au regard des spécificités de chaque territoire.

En outre, il nous appartient de mettre davantage l'accent sur l'altération de la concentration du conducteur, provoquée soit par l'usage du téléphone au volant, soit par la consommation d'alcool ou de stupéfiants, en sanctionnant véritablement les comportements à risques.

Soucieux de répondre à vos attentes, avec mes collègues députés du groupe Les Républicains, nous continuerons bien évidemment à nous mobiliser pour combattre cette mesure.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Michel VIALAY